
Erratum au communiqué de presse

Paris, le 26 mars 2018 – Une erreur s’est glissée dans le communiqué de presse en date du 19 Mars 2018 concernant la gratuité des services de GoodMecano.com pour nos partenaires. Un abonnement de visibilité sera bien mis en place à partir du 01 Janvier 2019. Toutefois nous confirmons que nos services resteront totalement gratuits pour nos partenaires qui n’auront pas atteint le chiffre d’affaires déterminé préalablement.

Pour toutes nouvelles inscriptions à partir du 1er Janvier 2019, Les 3 premiers mois seront gratuits, ensuite il sera demandé à nos partenaires qui auront dépassés le chiffre d’affaires préalablement fixé :

- 15€ HT par mois pour un garage.
- 30€ HT par mois pour un travailleur indépendant
- 30€ HT par mois pour un autoentrepreneur
- 40€ HT par mois pour un particulier



Pour tout comprendre, la vidéo suivante présente le concept de GoodMecano en une minute seulement.

<https://www.youtube.com/watch?v=DlpD3aaXHyA>